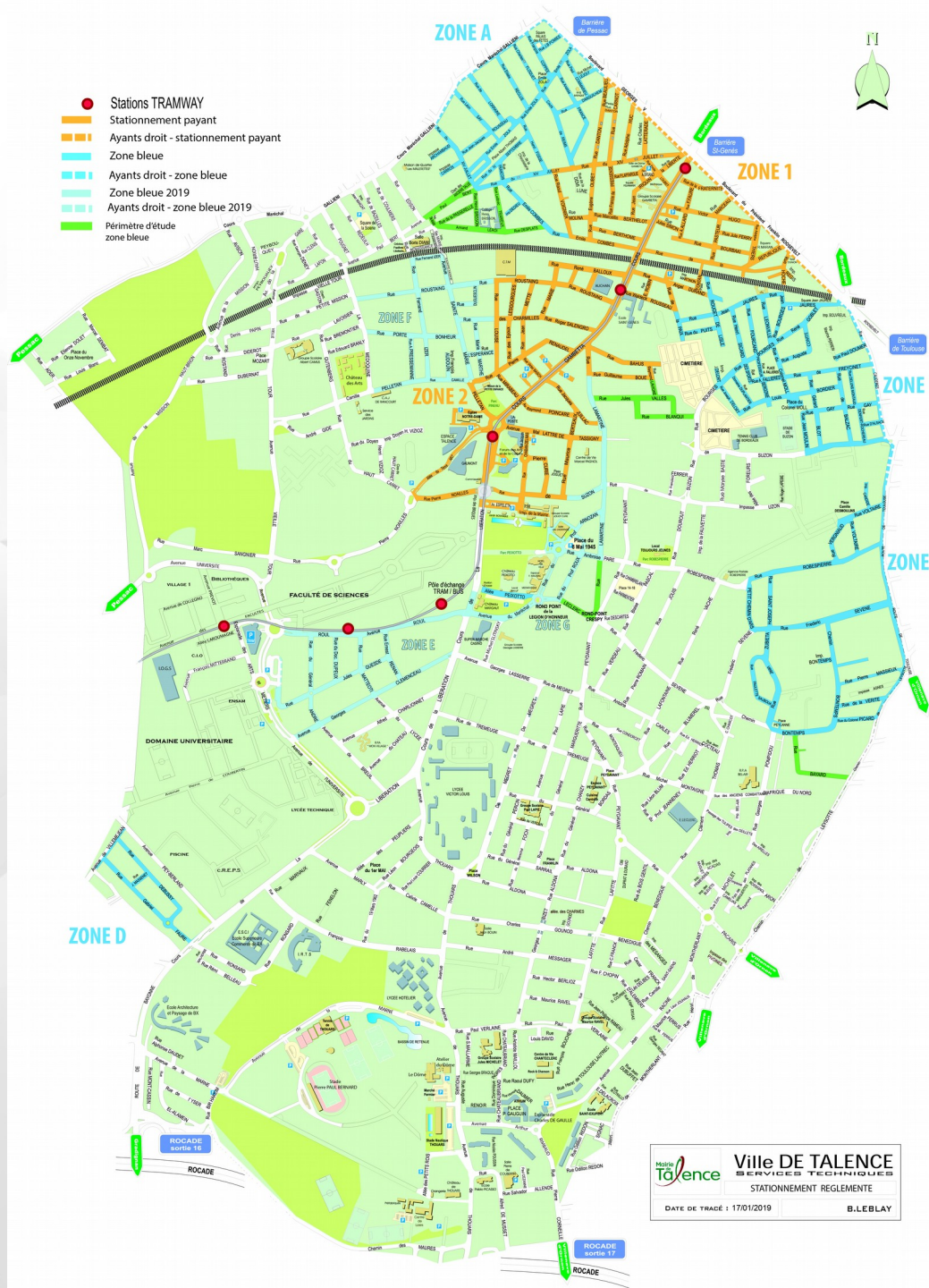


## Mise en place de 3 nouvelles zones bleues et d'éventuelles extensions

Suppression des alternats et fixation du stationnement dans certaines rues



## Rappel des 4 zones bleues de stationnements mises en place précédemment

- Quartier La taillade / Zola
- Quartier Caudérès
- Quartier Bagatelle
- Quartier Le Bijou / Kedge

## ZONE A

Barrière  
de Pessac

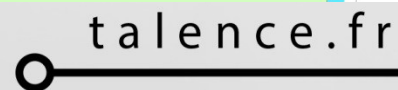


talence.fr



Talence  
**MOBILITÉS**

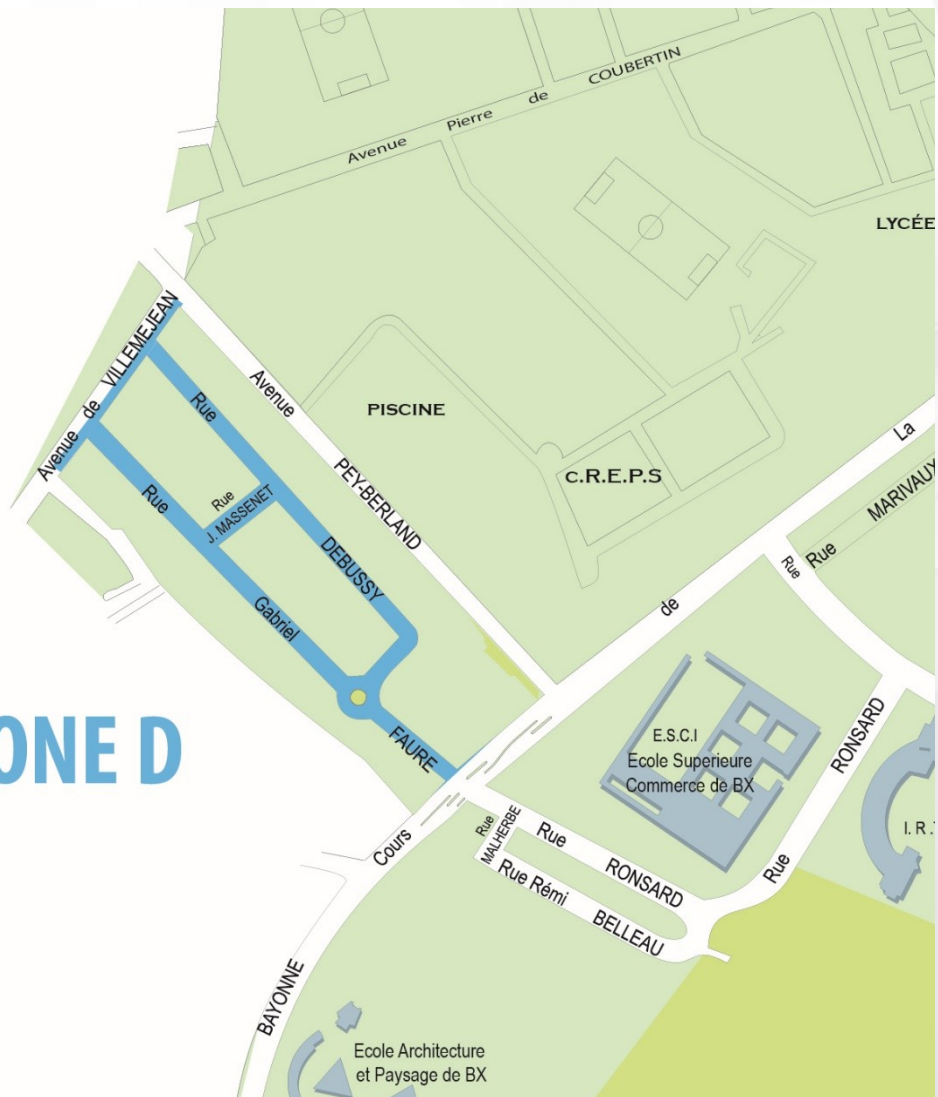








## ZONE D



## Le contexte

- Des phénomènes de report de la zone réglementée actuelle
- Des quartiers ou secteurs en situation très tendue



## 3 orientations principales

- Pas de nouvelle zone de stationnement payant
- Instauration de 3 nouvelles zones réglementées en zone « bleue »
- Figeage du stationnement : fin du stationnement alterné dans les rues concernées par le stationnement réglementé

## Les objectifs recherchés

- Améliorer l'offre de stationnement
- Réduire le nombre de voitures ventouses

## Le dispositif envisagé

- Une amplitude-horaire de 9h à 19h du lundi au samedi
- Stationnement gratuit limité à 1h30 (avec les disques)
- Stationnement illimité pour les véhicules de personnes à mobilité réduite ainsi que pour certains véhicules verts



# Le stationnement résidentiel

2 macarons par foyer sur présentation des cartes  
grises à l'adresse du foyer

# Le stationnement résident à titre professionnel

Pour les professionnels :  
possibilité d'obtenir au maximum 10 abonnements

## Stationnement visiteurs

- Création d'une carte « Etape » sur le même principe que la carte « Escale »
- A retirer en mairie et disponible pour le stationnement ponctuel d'un véhicule supplémentaire (familles en visite, professionnels en intervention...).
- Elle permet de stationner un jour ou une semaine.
- La carte est limitée à 10 utilisations par foyer et par an.

# **FIGEAGE DU STATIONNEMENT: METHODOLOGIE UTILISEE POUR LA MISE EN PLACE DES ZONES BLEUES**



# Les grands objectifs et priorités

- Optimiser le nombre de places
- Réduire la vitesse en cas de besoin
- Etudier certaines rues au cas par cas

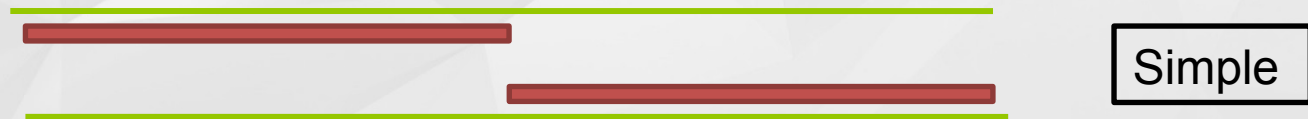
## Optimiser le nombre de places

- On comptabilise de chaque côté d'un tronçon, le nombre de places disponibles
- On choisit là où il y en a le plus...
- On évite trop de lisibilité et donc, si possible, on change de côté à chaque tronçon

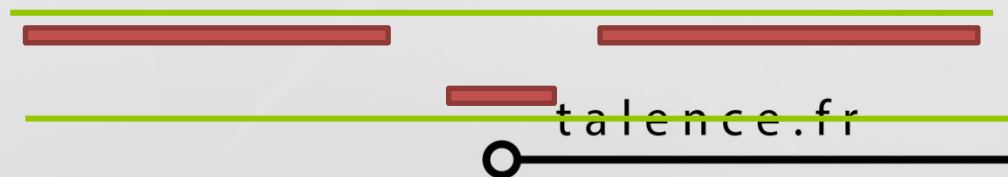
# Réduire la vitesse en cas de besoin

- Dans les rues où on estime qu'il y a des vitesses importantes, on rajoute un système de chicane simple ou double à condition d'avoir au moins 120 à 150 mètres de linéaires
- Une règle à ne jamais oublier : Plus on met de chicane plus on perd de la place

## Schéma de principe de chicane



Double



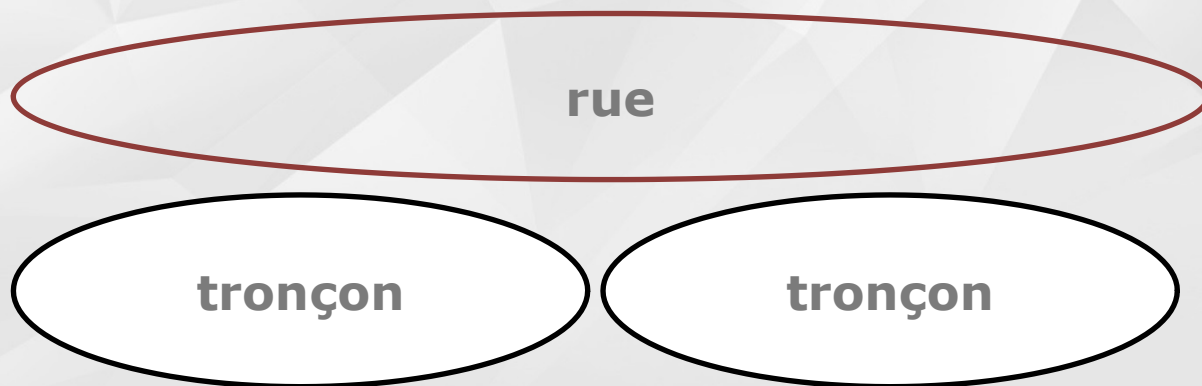
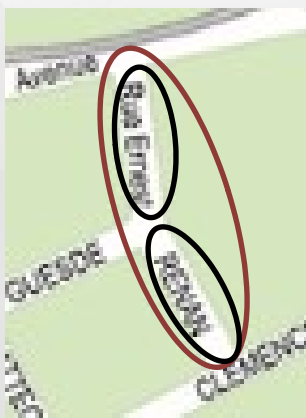
# Etudier certaines rues au cas par cas

Les rues où :

- des Aménagements sont déjà faits
- le stationnement a déjà été figé et cela fonctionne bien
- Il y a une courbe qui pourrait rendre dangereux un stationnement d'un côté

## La méthodologie employée pour votre quartier

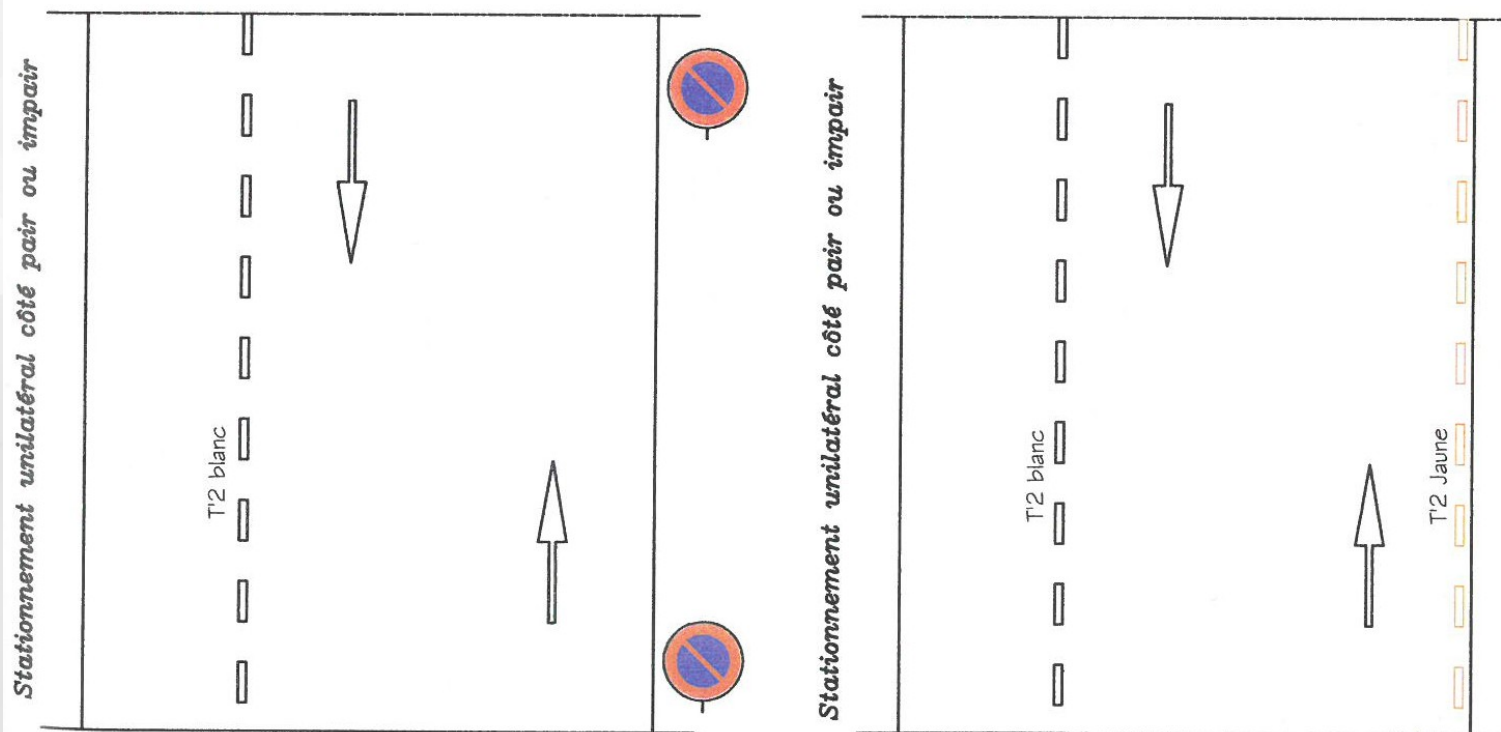
- On a découpé *votre* quartier en rue et tronçon





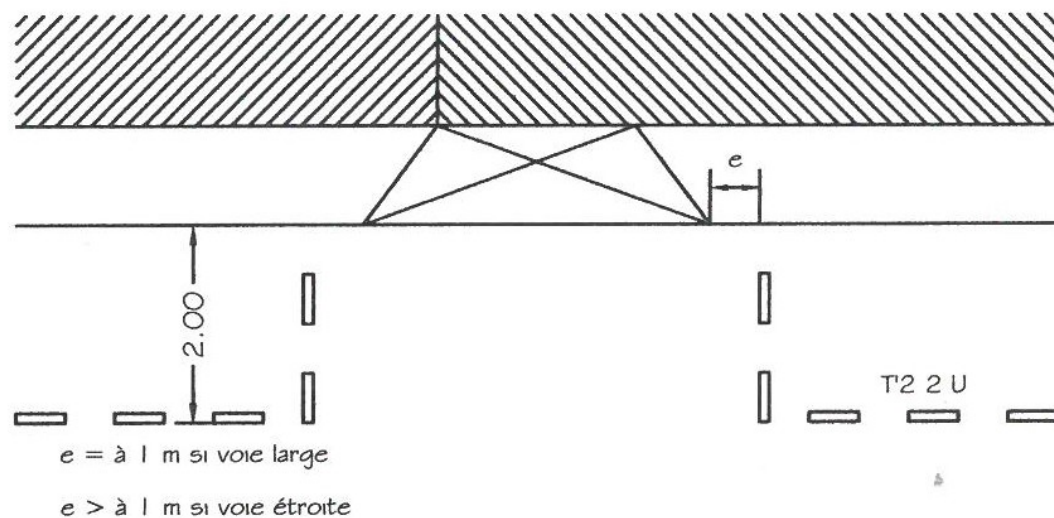
# Matérialisation du stationnement

*Cas n° 2: Stationnement matérialisé*



# Matérialisation du stationnement

*Stationnement matérialisé sans croix de st André*



Les dépressions charretières ne seront pas peintes sur la chaussée.  
Seule la délimitation des places de stationnement seront peintes

## Particularité des impasses

- Organisation particulière des impasses avec des us et coutumes qui fonctionnent.
- Mise en place de panneaux en début de rue sans figeage

Rue par rue ça donne quoi...



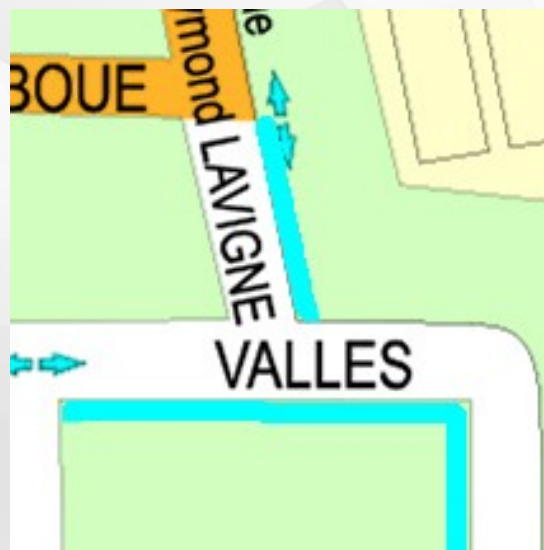
## 3 zones de stationnements bleus supplémentaires + 1 extension

- Quartier La taillade (extension de la zone A)
- Quartier du Lycée / Zone E
- Quartier Médoquine / zone F
- Quartier Poste-Mairie / Zone G





# Rue Raymond LAVIGNE



**Côté impair : 8 places**

Côté pair : 7 places

## Rue Jules VALLES



**Côté impair : 27 places**

Côté pair : 22 places  
(Habitude riverains)

# Rue Jules VALLES



**Côté pair : 6 places**

Côté impair : 4 places

## Rue BLANQUI

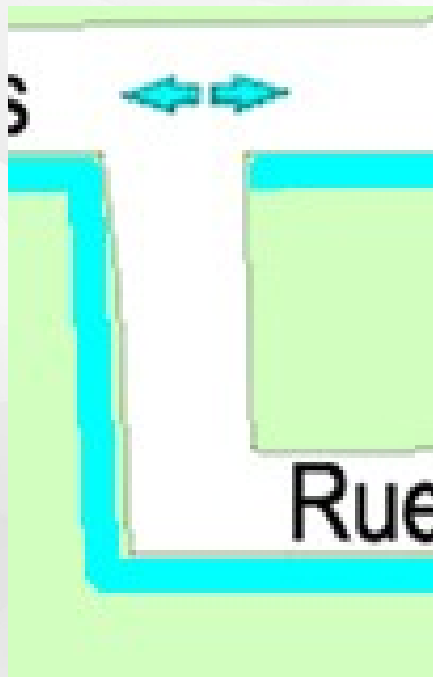


**Côté impair : 27 places**  
**(Habitude riverains)**

Côté pair : 14 places

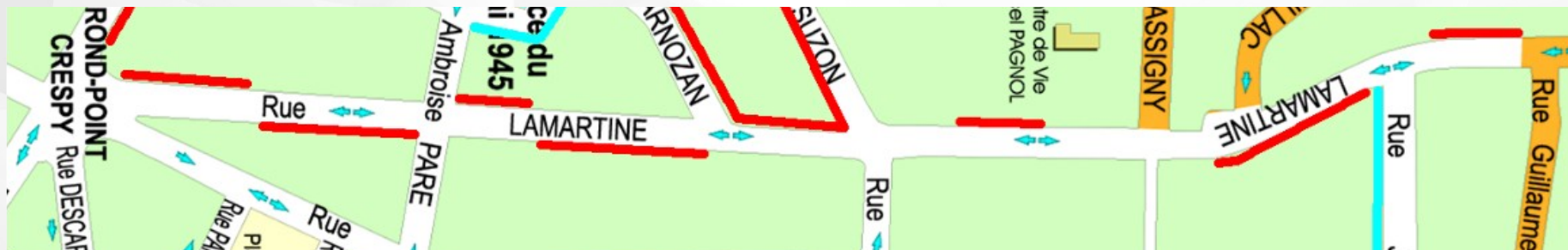


# Rue BLANQUI



**Côté impair : 10 places**  
 Côté pair : 4 places (Habitue  
 riverains)

# Rue LAMARTINE



**Chicanes : 50 places**  
 Stationnement déjà figé

## Rue de SUZON



**Côté pair : 15 places**

Stationnement déjà figé

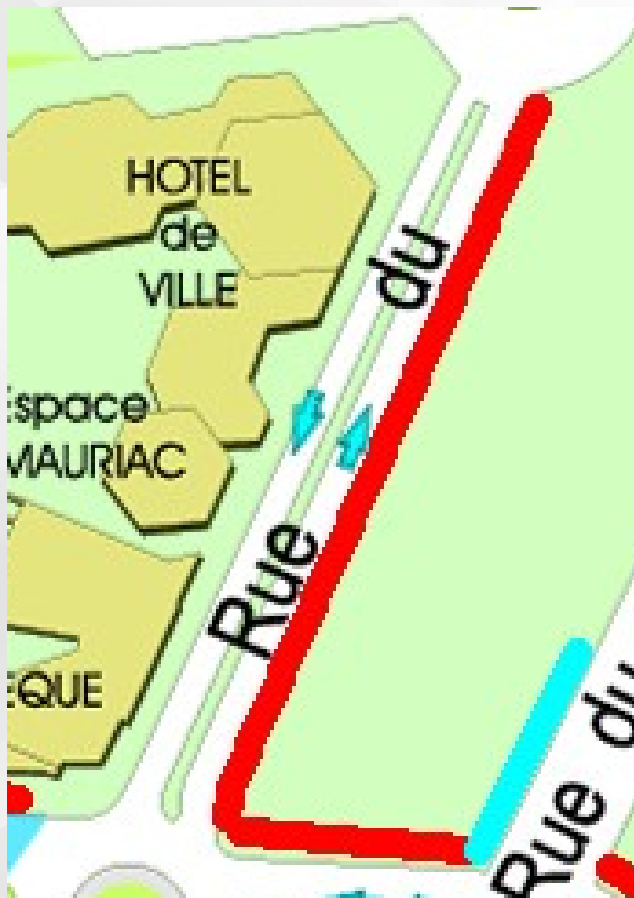
## Rue du Prof. ARNOZAN



**Côté pair : 10 places**

Stationnement déjà figé

# Rue du Prof. ARNOZAN



**Côté impair : 15 places**

Stationnement déjà figé





## Rue du Prof. ROUX

### Chicane : 19 places

Côté pair : 13 places

Côté impair : 13 places

## Rue Ambroise PARE



Pas de stationnement possible

## Place du 8 Mai 1945



Côté pair et côté  
place : 14 places

Place en projet

# Parking Leo LAGRANGE et pourtour



**Parking Leo Lagrange 70 places**  
 Stationnement déjà figé

# Avenue du Maréchal LECLERC



**Côté impair : 11 places**

Stationnement déjà figé

## Allée PEIXOTTO



**Stationnement  
 bilatéral : 45 places**  
 Stationnement déjà figé



■ Stationnement déjà  
■ Proposition de figé



## Les grandes étapes

- Janvier-Février : réunion publique
- Mars : mise au point avec la métropole
  - Avril-Mai-Juin: Mise en place du stationnement figé et de la zone bleue.
- Été 2019 : Mise en service effective